

niort agglo

Agglomération du Niortais

**Arrêté portant délégation de fonction et de signature
à Madame Sonia LUSSIEZ,
3ème Vice-Présidente déléguée aux ressources humaines, au dialogue social
et au budget**

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu l'article L.5211-9 du code général des collectivités territoriales qui confère au Président le pouvoir de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et aux autres membres du bureau,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu les procès-verbaux d'élections du Président Jérôme BALOGE, des Vice-Présidents et des Conseillers délégués du Président en date du 2 avril 2026,

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature à **Madame Sonia LUSSIEZ** en date du 28 avril 2026 ;

Considérant que **Madame Sonia LUSSIEZ** a été proclamée 3ème Vice-Présidente et installée en cette qualité le jour sus-indiqué,

Considérant qu'il est nécessaire d'accorder aux Vice-Présidents, dans certaines fonctions, des délégations de fonction et de signature,

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté de délégation de fonction et de signature accordé à **Madame Sonia LUSSIEZ** en date du 28 avril 2026 est abrogé.

Article 2 :

Une délégation de fonction et de signature est accordée à **Madame Sonia LUSSIEZ**, 3ème Vice-Présidente, dans les domaines définis à l'article 3, à l'effet de signer :

- Les correspondances,
- Les actes administratifs en complément des délégations octroyées à l'administration communautaire,
- Les délibérations,
- Les actes et conventions passées en exécution de ces délibérations, en complément des délégations octroyées à l'administration communautaire.

Article 3 :

La délégation de fonction et de signature est accordée dans les domaines suivants :

Ressources humaines et dialogue social :

- Stratégies générales de pilotage et de gestion des ressources humaines,
 - Suivi du dialogue social et de la relation avec les organisations syndicales,
 - Suivi de l'organisation interne et de l'évolution des services publics communautaires,
 - Gestion budgétaire et financière en matière de ressources humaines.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sonia LUSSIEZ, Monsieur Emmanuel EXPOSITO, Délégué du Président, en charge des ressources humaines, des risques majeurs et du développement des services aux communes, interviendra dans les domaines mentionnés ci-dessus.
 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Emmanuel EXPOSITO, Délégué du Président, en charge des ressources humaines, des risques majeurs et du développement des services aux communes, la présente délégation consentie à Madame Sonia LUSSIEZ lui permet d'intervenir dans les domaines suivants :
 - Gestion administrative du personnel (carrières, rémunération, gestion des temps),
 - Gestion des emplois, recrutements, mobilités internes et externes,
 - Actions en matière de santé au travail, et amélioration des conditions de travail,
 - Plan de formation et gestion des compétences,
 - Politiques de mutualisation des moyens du bloc local dans le cadre du schéma dédié et les stratégies de développement des services aux communes.

Affaires budgétaires :

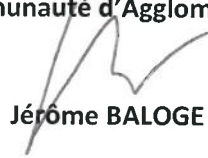
- Préparation budgétaire, présentation de l'ensemble des budgets en qualité d'élue rapporteur du budget,
- Suivi des orientations budgétaires générales,
- Suivi de la fiscalité et détermination des taux dans tous les budgets,
- Commission locale d'évaluation des charges transférées,
- Attribution de compensation,
- Suivi de l'exécution comptable et budgétaire, des comptes financiers uniques,
- Admissions en non-valeur,
- Contribution au budget du SDIS pour les communes concernées,
- Contrôle de gestion, dont les satellites.

Article 4 :

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'Agglomération du Niortais est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Département des Deux-Sèvres, publié et notifié à l'intéressée.

A Niort, le 9 septembre 2026

Le Président
de la Communauté d'Agglomération du Niortais,


Jérôme BALOGÉ